

*Ministère de l'Agriculture
et de la Pêche*

Paris, le **16 OCT. 2007**

Le Directeur de Cabinet

Monsieur l'Ingénieur général,

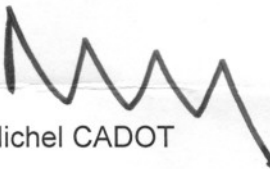
La pollution des terres agricoles des Antilles françaises par le chlordécone constitue un enjeu sanitaire, agricole, économique et social, qui nécessite de renforcer la mobilisation de plusieurs départements ministériels et opérateurs de l'Etat, ainsi que le pilotage du plan d'actions qui a été engagé dans le cadre du plan national santé environnement.

C'est dans ce contexte que le Premier Ministre a souhaité confier à Monsieur le Professeur Didier Houssin, Directeur général de la santé, la coordination de l'action des services de l'Etat par lettre de mission en date du 9 octobre dont vous trouverez ci-joint copie.

Cette lettre précise qu'un membre du Conseil général de l'agriculture, de l'alimentation et des espaces ruraux est mis à disposition du Directeur général de la santé par le ministère chargé de l'agriculture pour faciliter le travail interministériel et l'accomplissement de cette mission.

En accord avec les autres ministères concernés, je vous demande de bien vouloir assurer cet appui auprès du Directeur général de la santé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ingénieur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs. *et amicaux,*



Michel CADOT

Copie : Paul Vialle, vice-président du CGAAER

Monsieur Benoît LESAFFRE

Ingénieur général du génie rural, des eaux et des forêts
Ministère de l'agriculture et de la pêche
Conseil général de l'agriculture,
de l'alimentation et des espaces ruraux
251 rue de Vaugirard
75732 PARIS CEDEX 15